Envoyé en préfecture le 05/08/2026
Reçu en préfecture le 05/08/2026
Publié le
ID : 022-212203145-20260805-2026_43-DE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC
CANTON DE LOUDEAC

COMMUNE DE
SAINT-MAUDAN

EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 24/07/2026

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

L' an deux mille vingt-six, le 30 juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé à la Mairie sous la présidence de Madame Maryline JAOUEN, LE MAIRE.

Étaient présents : Mme Maryline JAOUEN, MAIRE - M. Edmond LE BIHAN, Mme Isabelle KERGROHENN, M. Didier BOURGEOIS – ADJOINTS – Mme Delphine BELLEC, M. Patrick GUILLORY, Mme Évelyne ALLANIC, M. Daniel ANGER, Mme Véronique BUHAN, , Mme Angèle TILLEUL - CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Absents : M. Manuel LERAY

Secrétaire de séance : M. Patrick GUILLORY

Délibération 2026*43

RAPPORT D'ACTIVITÉ SDE 2025

Le Maire informe le Conseil municipal que, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor a été transmis à la commune.

Ce rapport retrace l'ensemble l'activité dense du SDE 22 en 2025. Le Syndicat a mobilisé près de 51 millions d'euros d'investissement au profit des collectivités et des territoires costarmoricains. Ce montant à permis de conduire des travaux de création, d'amélioration et de modernisation des infrastructures publiques de distribution d'énergie et d'éclairage public.

Le rapport d'activité a été présenté aux membres du Conseil municipal qui ont pu en prendre connaissance.

Après présentation et échanges,

Le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité du SDE 22 ;
- **DIT** que la présente délibération sera transmise conformément à la réglementation en vigueur.

La présente délibération ne donne pas lieu à vote, le Conseil municipal prenant simplement acte de cette présentation.

Exécutoire compte tenu de sa publication et de son envoi en Préfecture le

Secrétaire de Séance
Patrick GUILLORY

Le Maire
Maryline JAOUEN

MAIRIE DE St-MAUDAN
Côtes d'Armor

Pour copie certifiée conforme.